



**4 clés pour concrétiser votre projet R&D
dans l'agroalimentaire**

wagralim

APPETITE FOR INNOVATION

Concrétisez votre projet R&D

Pour que votre PME active dans l'agroalimentaire reste compétitive, vous souhaitez optimiser un de vos produits, en développer un nouveau, ajouter un service...

Mais comment accéder à des financements ? Trouver les compétences qui vous manquent ? Tester votre idée, votre process ?

Lire cet e-book... pour quoi faire ?

- Structurer votre réflexion
- Découvrir quelques pistes pour avancer
- Comprendre que vous n'êtes pas seul dans l'élaboration de votre projet !

Sommaire

- Innover, c'est quoi ? Quelques questions pour vous guider...
- Pourquoi faire appel à Wagralim ?
- Quels critères pour être reconnu « projet de pôle » ?
- Quel planning pour votre projet ?

1. Innover, c'est quoi ?

Avant toute chose, il est essentiel de définir si votre **idée est innovante ou non**. Posez-vous donc les questions suivantes :

Est-ce nouveau en Wallonie ?

Ce produit n'est-il pas déjà commercialisé par une entreprise concurrente dans notre région ? Notez que la technologie, l'innovation peut exister ailleurs, mais être implémentée pour la première fois en Wallonie.

En quoi est-ce une innovation ?

Innovation ne rime pas toujours avec révolution. Il en existe deux types :

L'innovation de rupture (rare dans l'agroalimentaire)

Ex. : déshydrater des pommes de terre pour créer de la purée en sachet.

L'innovation incrémentale (la plus fréquente)

Ex. : produit venant de l'étranger, technologie, machine ou procédé particuliers.



1. Innover, c'est quoi ?

Est-ce innovant dans votre domaine ?

Un projet qualifié comme innovant peut tout à fait **s'inspirer d'un autre secteur** et transférer les connaissances d'un domaine à l'agroalimentaire.

Ex. : appliquer pour la première fois à l'agroalimentaire des procédés traditionnellement utilisés dans l'industrie chimique.

Wagralim vous aide à répondre à ces questions !

2. Pourquoi faire appel à Wagralim ?

Pour y voir plus clair

En faisant appel aux experts de Wagralim :

- votre idée sera analysée
- votre projet challengé
- un diagnostic de maturité sera établi et affiné.

Parce que l'union fait la force

- Nos conseillers vous **encadrent** tout au long du projet. Ils disposent d'une connaissance pointue de la recherche dans l'écosystème wallon et des marchés agroalimentaires tant nationaux qu'internationaux.
- Bénéficiez également d'un **réseau d'expertise**, de la connaissance, des compétences et des approches pertinentes de **partenaires** de qualité.

L'encadrement, le conseil et le regard extérieur de conseillers expérimentés est une **réelle plus-value** pour votre projet de recherche et, à terme, pour la **croissance** de votre entreprise.



2. Pourquoi faire appel à Wagralim ?

Pour affiner votre idée

Wagralim regroupe de nombreuses compétences : nos conseillers vous aideront à vous poser les bonnes questions. Votre business model est-il suffisamment abouti ? Connaissez-vous votre marché, vos concurrents ? Quels sont vos avantages compétitifs ? Quelles retombées économiques prévoyez-vous, en terme de création d'emplois, entre autres ?

Grâce à notre expérience, nous mettons à l'épreuve votre idée.

Pour valider que votre idée est sécurisée sur le plan juridique

L'innovation est-elle liée à un brevet existant qui pourrait bloquer son développement ? Ou, vu les résultats générés, doit-elle faire l'objet d'un dépôt de brevet ? Comment protéger au mieux les résultats ? Comment répartir les résultats obtenus de manière équitable entre les partenaires du projet ?

Si vous ne disposez pas en interne de juristes spécialisés en propriété intellectuelle, tournez-vous vers Wagralim ! Nos conseillers vous orientent vers les structures compétentes pour vous aider à identifier, parmi les résultats de la recherche, ceux qui pourraient faire l'objet de stratégies de protection diverses.

2. Pourquoi faire appel à Wagralim ?

Pour accéder à un soutien financier

Parmi les financements, vous pouvez potentiellement vous inscrire dans « un projet de pôle ». Les subsides varient en fonction de la taille de votre entreprise et des tâches de travail (recherche industrielle ou développement expérimental). En ce sens, le montant des financements peut aller de 40 à 80 % pour une entreprise.

Pour des besoins spécifiques > le service Keyfood

Les conseillers de Wagralim vous aident à trouver des solutions si vous ne disposez pas des technologies nécessaires. **Keyfood** est un **service d'accompagnement sur mesure** pour besoins spécifiques, en vous connectant à plus de 85 laboratoires (universitaires ou centres agréés).

2. Pourquoi faire appel à Wagralim ?

Quelques prestations réalisées avec Keyfood :

- Masquage du goût amer d'un sirop
- Granulation d'un complément alimentaire sous forme de poudre
- Essais de séchage sur un équipement pilote
- Brainstorming sur l'impact santé d'un complément alimentaire
- Identification des microorganismes responsables de l'altération du produit et analyse des causes (troubleshooting)
- Évaluation et optimisation de la durée de vie d'un produit



2. Pourquoi faire appel à Wagralim ?

Exemples de domaines concernés :

- Sciences du vivant
- Technologie agroalimentaire
- Nutrition et santé
- Process et génie chimique
- Agronomie
- Sciences des matériaux et biomatériaux
- Sciences pharmaceutiques



Ce service connecte les compétences, afin que les entreprises aillent plus loin dans leur projet de recherche. L'encadrement est complet : de la définition de la mission et des objectifs à la vérification et l'optimisation de l'innovation.

3. Quels critères pour être reconnu « projet de pôle » ?

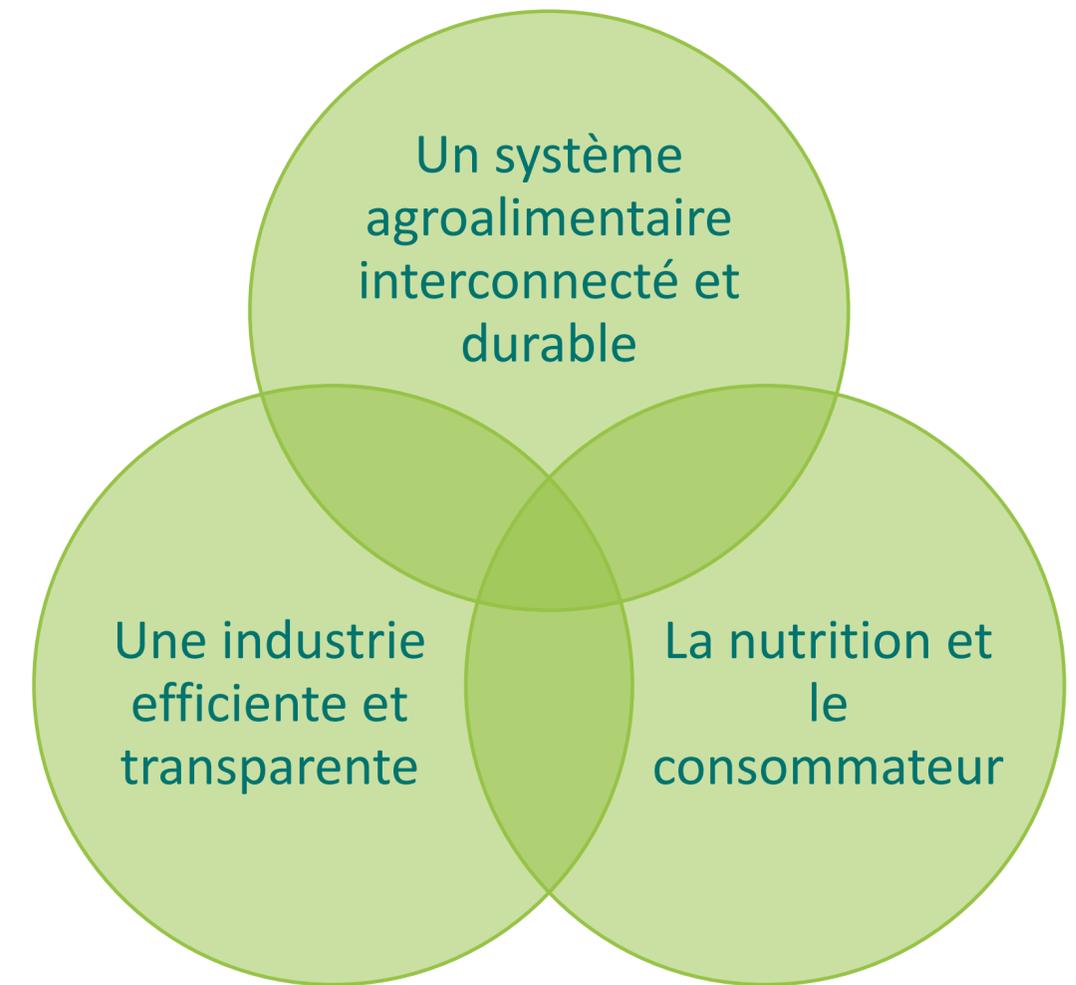
En Wallonie, pour être labellisé « projet de pôle », un projet doit répondre à plusieurs critères. En voici quelques-uns, bien que cette liste ne soit pas exhaustive. Pour vous aider, les experts de Wagralim vous accompagnent dans le montage d'un tel projet.

Être un projet innovant, qui s'inscrit dans les axes définis :

3 axes stratégiques ont été définis par Wagralim pour servir de guide. Ils reflètent des tendances que les professionnels de l'agroalimentaire ont rencontrées et peuvent vous inspirer.

Un système agroalimentaire interconnecté et durable

- Par exemple, le projet vise-t-il la **valorisation industrielle de productions wallonnes et européennes, l'indépendance protéique** ou **l'usage raisonné des intrants** ?
- Les innovations créent-elles de la **valeur au départ des co-produits agroalimentaires** et sur base de la **circularité** ?



3. Quels critères pour être reconnu « projet de pôle » ?

❑ Une industrie efficiente et transparente :

- L'idée concerne-t-elle la **conservation des produits**, la **sécurité alimentaire**, la **qualité**, la **réduction de l'impact négatif des emballages** ou l'**efficacité énergétique accrue** ?
- S'agit-il de **méthodes organisationnelles** pour une meilleure efficacité en industrie ou de **technologies numériques** en industrie ?

❑ La nutrition et le consommateur :

- L'innovation se base-t-elle sur la **qualité nutritionnelle** et la **nutrition personnalisée**, la **diminution des maladies non transmissibles**, les **nouveaux modes de consommation et de distribution**, les **innovations numériques sur la chaîne de valeur** ?



3. Quels critères pour être reconnu « projet de pôle » ?

Il doit s'agir d'un projet de recherche appliquée

Un projet de pôle doit aboutir à une mise sur le marché de la recherche dans les 5 ans maximum et créer de l'emploi. Il doit répondre, entre autres, aux questions suivantes : Comment commercialiser votre produit ? Quel marché cibler et quelles sont ses caractéristiques ? Comment vous positionnez-vous ? Travaillerez-vous avec des distributeurs ou un partenaire local ?

Autre critère important : c'est une entreprise qui doit être en charge de la coordination du projet.

Votre projet doit impliquer une collaboration entre au moins 2 entreprises (industriels ou sociétés de service et équipement) et 2 acteurs de la recherche

Ce n'est pas le cas ? Nos experts vous aident à trouver ces partenaires.

Le projet doit avoir un impact économique en Wallonie. Il doit notamment créer des emplois.

Les conseillers de Wagralim peuvent vous aider à mesurer cet impact.

4. Quel planning pour votre projet ?

Un projet dit de pôle nécessite plusieurs étapes, durant lesquelles nos conseillers peuvent vous accompagner.

Le montage et la sélection du projet : +/- 14 semaines

- Dépôt d'un avant-projet : J 0
- Réunion pour établir un diagnostic de maturité : J + 2 semaines
- Dépôt d'un formulaire du projet : J + 8 à 10 semaines
- Réunion d'évaluation du projet par le pôle Wagralim et dépôt final auprès de l'administration wallonne : J + 2 à 4 semaines

L'appréciation et la labellisation

- Evaluation du projet par le Gouvernement wallon
- Décision du Gouvernement wallon : elle intervient environ 12 semaines après le dépôt final auprès de l'administration

La contractualisation et le lancement

- La convention est signée dans un délai de maximum 12 semaines après la décision du Gouvernement wallon



5. Ils l'ont fait avec Wagralim...

Faire appel à Wagralim est un gage de succès. Voici le témoignage de responsables de PME wallonnes qui se sont lancés.

France Fannes, directrice des projets de recherche chez Vésale Pharma, a coordonné un projet de pôle : « Notre projet PorcBiota, c'est 4 projets de recherche en 1, vu la complexité. Sans Wagralim, nous aurions dû monter 4 projets de recherches distincts : un pour la sélection des souches, un pour les essais *in vivo*, un pour les tests *in vitro* et un pour la commercialisation. Il y a un réel effet démultiplicateur. C'est un gain de temps et donc d'efficacité. Un tel projet permet à des PME wallonnes de développer des avantages compétitifs dans un secteur très concurrentiel. »

Karine Croizet, responsable R&D chez Sil'Innov « Keyfood est une réelle valeur ajoutée de mise à disposition de partenaires avec des connaissances et des équipements dédiés. S'adresser à Keyfood, c'est un vrai gain de temps et d'énergie qui nous évite de devoir trouver ces partenaires nous-même. Keyfood nous fait également prendre conscience de certains partenariats auxquels nous n'aurions pas pensé.

La valeur ajoutée se situe aussi dans la bonne compréhension des besoins en amont, qui permet de partir de la connaissance que l'on a déjà en interne et d'effectuer des brainstormings avec des acteurs universitaires ».

... et vous ?

Comme ces PME wallonnes, profitez vous aussi de l'accompagnement de Wagralim pour votre projet innovant ! Contactez Sophie Bourez (sophie.bourez@wagralim.be) ou Emmanuel Vanzeveren (emmanuel.vanzeveren@wagralim.be).

Sources

- Interview des membres de l'équipe du service projet et Keyfood
- Rapport activité Wagralim 2018